



Aide et soins à domicile pour les personnes âgées en Bulgarie

PRÉSERVER SON AUTONOMIE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE À UN ÂGE AVANCÉ



A 78 ans, Lyubomir Tzenov peut, grâce aux soins à domicile, conserver son indépendance.

L'allongement de l'espérance de vie en Bulgarie entraîne une augmentation du nombre de personnes âgées. Ce projet consiste à mettre en place dans quatre communes un système de soins à domicile afin que les aînés puissent continuer à vivre chez eux, dans leur environnement familial, même à un âge avancé. Les soins ambulatoires assurés par des professionnels permettent aux patients de conserver une certaine autonomie et améliorent donc la qualité de vie des personnes âgées handicapées ou souffrant de maladies chroniques.

La population bulgare vieillit. Le taux de natalité, par contre, est bas, et les jeunes Bulgares sont de plus en plus nombreux à partir à l'étranger ou à quitter la campagne pour les grandes villes. De nombreuses personnes âgées en Bulgarie sont donc socialement isolées et ne peuvent compter que sur elles-mêmes en cas de problème médical. Grâce à l'aide et aux soins à domicile, ce projet améliore la qualité de vie des personnes âgées handicapées ou souffrant de maladies chroniques en Bulgarie. Il bénéficie également aux populations roms.

AIDE ET SOINS À DOMICILE : LE SERVICE « SPITEX »

Toute personne nécessitant des soins médicaux peut se rendre soit chez le médecin, soit à l'hôpital. Les hôpitaux sont certes nombreux en Bulgarie, mais le traitement en milieu hospitalier n'est pas une solution optimale pour les personnes âgées ou les patients issus de groupes sociaux marginalisés qui souffrent de maladies chroniques ou de handicaps. Pour être efficace, le système de santé doit donc aussi proposer des soins à domicile, ce qui permet de désengorger les hôpitaux et d'améliorer la qualité de vie des groupes cibles.

L'aide et les soins à domicile, que l'on connaît bien en Suisse sous le vocable « spitex », constituent une véritable alternative pour le système de santé bulgare. En Suisse, plus de 200 000 personnes bénéficient chaque année de ce type de prestations. Près de 15 000 postes à plein temps permettent de répondre à la demande de soins.

CONSERVER SON AUTONOMIE À UN ÂGE AVANCÉ

Le projet a permis d'ouvrir quatre bureaux de soins à domicile dans quatre communes du district bulgare de Vratsa, pour le traitement ambulatoire de plus de 350 patients. Ainsi, les personnes âgées peuvent continuer à vivre dans leur environnement familial. Ces personnes reçoivent la visite régulière de personnel soignant formé ainsi que d'aides ménagères, ce qui leur permet de maintenir leur autonomie jusqu'à un âge avancé.

Ce projet présente également un avantage économique, car les soins reviennent moins cher à domicile qu'en milieu hospitalier. Cette forme de soins génère également des emplois pour la population locale et permet d'endiguer l'exode rural des jeunes.

DES DÉBOUCHÉS AU NIVEAU NATIONAL



Le projet prévoit également de définir des normes nationales de qualité pour les soins à domicile, afin de clarifier la répartition des tâches lors des visites à domicile. De plus, des vérifications sont actuellement en cours pour déterminer s'il est nécessaire de procéder à des adaptations pour que ces prestations répondent efficacement et de manière ciblée aux besoins de la population rom.

Enfin, ces expériences permettent d'élaborer des propositions et des recommandations pour améliorer le système de santé au niveau national et faire progresser les réformes lancées par le passé. Ainsi, le système des soins à domicile bénéficiera d'une reconnaissance nationale, et pourrait bien être proposé dans l'ensemble du pays, ce qui constituerait une réponse adéquate et moderne aux défis démographiques et socio-économiques dans le secteur de la santé.

Grâce aux soins hospitaliers à domicile, je me sens en sécurité à la maison.



Gena Nikolova (89), retraitée, Bulgarie

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Accroître la sécurité sociale

THÈME

Services sociaux destinés à des groupes cibles spécifiques

PAYS

Bulgarie

PARTENAIRES

Croix-Rouge suisse (CRS)

Experts dans le domaine de l'aide et des soins à domicile

CONTEXTE

Comme de nombreux pays européens, la Bulgarie voit sa population vieillir. De plus en plus de personnes âgées nécessitent des soins réguliers. Dans certaines régions de Bulgarie, où l'exode rural ou l'émigration sont particulièrement importants, de nombreuses personnes âgées se retrouvent socialement isolées et ne peuvent compter que sur elles-mêmes en cas de problème médical.

BUT

Ce projet améliore la qualité de vie des malades chroniques et des personnes âgées souffrant de handicaps en Bulgarie. Il bénéficie également aux populations roms. Les soins à domicile permettent de désengorger les hôpitaux et facilitent la vie des personnes nécessitant des soins.

ACTIVITÉS

Le projet a permis d'ouvrir quatre bureaux de soins à domicile dans quatre communes de la région de Vratsa. Du personnel soignant formé ainsi que des aides ménagères se rendent chez les personnes âgées nécessitant des soins et leur apportent l'aide dont elles ont besoin.

GROUPE CIBLES

Les personnes âgées vivant dans la région de Vratsa, en Bulgarie, ainsi que les membres de la communauté rom âgés de plus de 65 ans et souffrant de maladies chroniques ou de handicaps.

COÛTS

Budget du projet :

CHF 2,8 millions

Contribution suisse :

CHF 2,4 millions

MISE EN ŒUVRE

Croix-Rouge bulgare (BRK)

Croix-Rouge suisse (CRS)

DURÉE

2012–2016

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch